La Tribune d'Orléans, 14 mars 2013

Impôts locaux à La Source : la victoire Jean-Pierre Sueur

Après des années de bataille, relayée sur le terrain notamment par l'élu communiste Michel Ricoud, le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur vient d'obtenir une avancée importante pour le dossier des impôts locaux à la Source. Les habitants du quartier pourraient voir le montant de leur avis d'imposition diminuer dès 2014, grâce à une modification du Code général des Impôts jusqu'ici toujours refusée, et pour laquelle le ministre du Budget Jérôme Cahuzac s'est montré favorable, qui permettrait de réévaluer les valeurs locatives du quartier. Un amendement en ce sens devrait désormais être déposé par Jean-Pierre Sueur dans le cadre de la prochaine Loi de finances, pour, si tout va bien, une application dès l'avis d'imposition 2014.

.

Phoca PDF